



En direct des associations



Bulletin / Décembre 2021

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 2 DÉCEMBRE

Propos Préalables

Le conseil de surveillance de ce jour se tient dans un contexte particulier du à la pandémie dont EPAP a subi les effets en 2021.

Ces derniers mois laissent entrevoir une embellie mais à priori de courte durée avec la recrudescence des contaminations. C'est donc un avenir qui s'assombrit à nouveau pour EPAP.

Mais EPAP doit faire face à la décision politique du Ministre de confisquer la quasi totalité des résidences mises à sa disposition depuis de très nombreuses années et dès lors de les confisquer aux agents du MEFR.

Pour les salarié.e.s et tous les personnels d'EPAP, cette décision est très mal vécue : c'est un gâchis financier, social et humain pour toutes et tous.

Le Ministre et le Secrétariat Général se « débarassent » de salarié.e.s en poste depuis des années, fortement investi.e.s dans leur travail, plus exactement dans leur mission.

Le Ministre ôte la gestion des résidences à EPAP mais c'est EPAP qui doit assumer les conséquences sur les personnels de cette décision. C'est parfaitement honteux.

Certains à une époque désespéraient Billancourt. Aujourd'hui, le ministre et le secrétariat Général désespèrent les salarié.e.s d'EPAP mais aussi tous les agents du MEFR. Les salarié.e.s ont beaucoup donné, ils, elles ne se sentent pas reconnus.e.s pour tous les efforts fournis, ils, elles se sentent abandonné.e.s par leur ministre et sont désabusé.e.s.

Quant aux agent.e.s dont les taux de satisfaction pour leur fréquentation d'EPAP sont excellents, ils ne comprennent pas cette décision et la vivent comme un mauvais coup, un de plus, porté à leur action sociale.

